



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-11851>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-11851**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département du Var

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MAÎTRISE D'oeUVRE POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS FONCTIONNELLES ET D'ACCESSIBILITÉ - TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU COLLÈGE PAUL CÉZANNE À BRIGNOLES

Description : La consultation porte sur les prestations de Maîtrise d'Oeuvre pour les travaux d'améliorations fonctionnelles et d'accessibilité du collège "Paul CEZANNE" à BRIGNOLES. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 4 000 000 euro(s) HT en date de valeur de AVRIL 2023. Le marché est passé selon une procédure avec négociation en application de l'article L. 2124-3 du Code de la commande publique. Conformément à l'article R. 2124-3 3° du même code, les prestations de conception qui constituent une part importante du présent marché justifient le recours à cette procédure. Conformément à l'article R. 2172-2 1° du CCP, le choix de ne pas recourir à la technique d'achat du concours se justifie par le fait que le présent marché a pour objet la réhabilitation d'un ouvrage existant. Les critères de sélection des candidatures sont énoncés dans l'article 6.2 du RC - phase candidature

Identifiant de la procédure : 03c5bf09-fe8f-49bd-8468-110fdec9f869

Identifiant interne : YP/KL-20230859

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : MAÎTRISE D'œUVRE POUR LES TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS FONCTIONNELLES ET D'ACCESSIBILITÉ - TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU COLLÈGE PAUL CÉZANNE À BRIGNOLES

Description : La consultation porte sur les prestations de Maîtrise d'Oeuvre pour les travaux d'améliorations fonctionnelles et d'accessibilité du collège "Paul CEZANNE" à BRIGNOLES. Le financement de la prestation est assuré par le budget départemental. La partie de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 4 000 000 euro(s) HT en date de valeur de AVRIL 2023. Le marché est passé selon une procédure avec négociation en application de l'article L. 2124-3 du Code de la commande publique. Conformément à l'article R. 2124-3 3° du même code, les prestations de conception qui constituent une part importante du présent marché justifient le recours à cette procédure. Conformément à l'article R. 2172-2 1° du CCP, le choix de ne pas recourir à la technique d'achat du concours se justifie par le fait que le présent marché a pour objet la réhabilitation d'un ouvrage existant. Les critères de sélection des candidatures sont énoncés dans l'article 6.2 du RC - phase candidature

Identifiant interne : S-PF-1291104

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Options :

Description des options : Les modalités de modification du marché et les clauses de réexamen sont prévues à l'article 3 du Ccap. Un marché en procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable pourra être passé pour des prestations similaires conformément à l'article R. 2122-7 du Ccp

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : La procédure est organisée en deux phases : Première phase : les candidats remettent un dossier de candidatures comprenant les pièces listées à l'article 4 du règlement de consultation phase candidature L'acheteur vérifie les conditions de participations et analyse les candidatures à l'aune des critères de sélection des candidatures mentionnées à l'article 6.2 du règlement de consultation phase candidature et retient ensuite 3 participants qui seront admis à présenter une offre. En cas d'égalité, si le nombre de candidats arrivant en tête de classement est supérieur à 3, l'acheteur se réserve le droit d'admettre un nombre de candidats supérieur à 3 à présenter une offre. Deuxième phase : les soumissionnaires admis à présenter une offre pourront remettre leur offre qui fera l'objet d'une négociation. Cette négociation portera notamment sur les conditions techniques, administratives et financières du marché. L'acheteur choisira l'offre économiquement la plus avantageuse sur la base de critères objectifs après négociation. Le démarrage de la mission du maître d'oeuvre est prévu à la notification du marché (date prévisionnelle : Novembre 2023). La livraison de l'ouvrage est souhaitée pour Septembre 2026 au plus tard. Le marché de maîtrise d'oeuvre sera composé : 1) missions de base : Aps (Avant-Projet Sommaire) Apd (Avant-Projet Définitif) Pro (Etudes de projet) Act (Assistance pour la passation des Contrats Travaux) Exe partielle /Visa / Syn Det (Direction de l'Exécution du ou des contrat(s) de Travaux) Aor (Assistance au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement) 2) missions complémentaires suivantes : 1) Comprises dans le taux de rémunération : Mission complémentaire 1 ; Diagnostic (Diag) Mission complémentaire 2 : Ordonnancement, pilotage et coordination (Opc) Mission complémentaire 3 : Coordination du Système de Sécurité Incendie (Ssi) 2) Au forfait définitif : Mission complémentaire 4 : Mission Cahier des clauses environnementales particulières (Ccep) Le candidat réunira impérativement les compétences suivantes : Un architecte (Dplg ou équivalent) ou groupement solidaire d'architectes, possédant des références d'opérations similaires, d'un montant et/ou de complexité équivalent. Un ou plusieurs bureaux d'études spécialisés dans les domaines suivants et ayant des références dans des opérations d'un montant et/ou de complexité équivalent : Structure, Vrd, électricité courants forts et courants faibles, Plomberie, Thermique (chauffage, ventilation), Acoustique, Cuisiniste, économie du bâtiment, Amiante, Ssi, Opc. Le marché sera attribué à un groupement momentané de sociétés. La composition du groupement ne peut être modifiée entre la date de dépôt des candidatures et la date de signature du marché, sauf dans les cas prévus par l'article R. 2142-26 du Code de la commande publique. En application de l'article R. 2142-21 du Ccp, l'acheteur interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs candidatures en agissant à la fois: 1/ en qualité de candidats individuels et de membre d'un ou plusieurs groupements, 2/ en qualité de membres de plusieurs groupements. Cette interdiction s'applique uniquement à l'architecte mandataire et à son ou ses architecte(s) cotraitant(s). Le(s) bureau(x) d'études portant une ou plusieurs compétences peuvent se présenter dans plusieurs groupements. Un bureau d'études peut être pluridisciplinaire à l'exception de la compétence Opc. L'Opc sera nécessairement une personne physique ne portant aucune autre des compétences demandées dans le groupement. Par ailleurs, il ne fera pas partie du cabinet portant la compétence architecte dans le groupement

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voies et délais de recours: - référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 et s. du CJA), - référé contractuel (articles L.551-13 et s. du CJA), pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - recours en contestation de la validité du contrat (Arrêt CE du 04/04/2014 "Département Tarn et Garonne") qui peut être exercé par les tiers au contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRA de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 463,864 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LETEISSIER - CORRIOL ARCHITECTURE

Offre :

Identifiant de l'offre : LETEISSIER - CORRIOL ARCHITECTURE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0000

Valeur du résultat : 463,864 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 20230859

Titre : Maîtrise D'oeuvre Pour Les Travaux D'Améliorations Fonctionnelles Et D'Accessibilité - Travaux De Réhabilitation Du Collège Paul Cézanne à Brignoles

Date de conclusion du marché : 29/11/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Type de soumissions reçues : Offres reçues de soumissionnaires de micro, petite ou moyenne taille

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Département du Var

Numéro d'enregistrement : 22830001800113

Adresse postale : Direction des Bâtiments et Equipements Publics 390 avenue des Lices , Cs 41303

Ville : Toulon

Code postal : 83000

Pays : France

Point de contact : FRANKE Véronique

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0776199091

Adresse internet : <http://www.var.fr>

Profil de l'acheteur : <http://www.var.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 31756

Adresse postale : 5 rue Racine

Ville : Toulon

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Télécopieur : 0494427989

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : CCIRA de Marseille

Numéro d'enregistrement : 31757

Adresse postale : Préfecture de la région Provence Alpes Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar), Place Félix Baret - Cs 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : LETEISSIER - CORRIOL ARCHITECTURE

Taille de l'opérateur économique : sme

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 43 Rue Dragon

Ville : Marseille 6

Code postal : 13006

Pays : France

Adresse électronique : agence@leteissier-corriol.fr

Téléphone : 04 91 48 04 00

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0000

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7492e141-ef6f-4aa8-b723-bcbd0d7bd3b1 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 31/01/2024 à 17:17

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/01/2024